

FICHE DE RECRUTEMENT

POSTE A PROFIL

Directeur école d'application (DEA)

❖ Les missions du poste :

- Pilotage de l'école
- Suivi des entrants dans le métiers (PES, T0, alternants, étudiants PPPE, étudiants AED en préprofessionnalisation (suivi, rédaction de rapports de visites, participation aux bilans de formation et à l'évaluation du stage en responsabilité,)
- Participation aux parcours adaptés et aux dispositifs d'aide des PES,
- Aide au pilotage du pôle de formation et participation au pilotage des pôles
- Participation au jury de soutenance des mémoires professionnels des PES
- Participation à des commissions d'entretien (directeurs, entretiens professionnels des AESH...)
- Participation au jury CAFIPEMF – Correction au CRPE
- Relation et travail de collaboration avec les autres écoles d'application et l'INSPE
- Renforcement du lien école-famille
- Construction avec l'équipe de circonscription des plans d'actions pédagogiques pour la réussite des élèves en appui sur les évaluations nationales
- Participer au Pôle de ressource de circonscription
- Il est attendu que les directeurs d'école d'application poursuivent une démarche individuelle de formation dans les domaines qui relèvent de leurs champs d'intervention et soient en veille pédagogique.
- Le directeur rend compte de son action via un rapport d'activité annuel.

❖ Compétences attendues :

- Posséder une connaissance approfondie de la didactique
- Maîtriser le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation
- Connaître les orientations nationales ainsi que leur déclinaison académique en matière d'éducation prioritaire et de formation
- Avoir une bonne connaissance de la formation initiale (suivi des entrants dans le métier : T0, PES, Alternants, etc) et de la formation des continue (intervention dans le cadre de la formation des directeurs, cafipemf, etc)
- Aptitude au travail d'équipe, à conduire des réunions et des animations, savoir travailler avec des partenaires.
- Faire preuve d'initiative et d'autonomie
- Posséder des capacités relationnelles et rédactionnelles
- Avoir le sens de l'écoute et de la coopération :
- Faire preuve de discrétion et de loyauté

❖ Conditions pour postuler (courrier de motivation, CV...) :

Les enseignants souhaitant faire part de leur candidature, déposeront une demande sur COLIBRIS. Un CV et une lettre de motivation seront demandés.

Le poste est incompatible avec un temps partiel.

❖ **Conditions de recrutement :**

Après vérification des conditions d'accès au poste (compétences et/ou qualifications requises et/ou ancienneté...), le recrutement se fait par une commission qui émettra un classement (1, 2, 3, 4...) des candidats.

Le rang 1 détermine le candidat qui sera affecté sur le poste. La détention de la liste d'aptitude des directeurs et le CAFIPEMF permet l'affectation à titre définitif ou à titre provisoire. Une expérience de formateurs est également souhaitée (CPC /PEMF).

❖ **Constitution de la commission d'entretien :**

La constitution de la commission est donnée à titre indicatif :

- Inspecteur de la circonscription ;
- Conseillère pédagogique départementale en charge de la formation.